



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{er} mai 2019 — N° 37

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claire Pouliot pour ses 50 années de service au ministère de l'Éducation.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de féliciter la judoka Catherine Beauchemin-Pinard pour ses performances sportives.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de remercier les personnes ayant contribué à la prévention des inondations dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter la hockeyeuse Marie-Philip Poulin pour ses performances sportives.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Hervé Leblanc au Marathon de Boston.

1^{er} mai 2019

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du club Les Aîné(e)s du Fil d'Argent.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'aborder l'enjeu de la santé mentale en milieu de travail.

Mme Dansereau (Verchères) fait une déclaration afin de féliciter le cycliste Tristan Jussaume pour ses performances sportives.

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme L'Anonyme.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire du Cercle de fermières Lac-Saint-Charles.

À 9 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

1^{er} mai 2019

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 mars 2019 par M. Chassin (Saint-Jérôme) concernant le traitement par perfusion de vitamine C au Québec.

(Dépôt n° 552-20190501)

Dépôts de pétitions

Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 377 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les services de la Société des traversiers du Québec.

(Dépôt n° 553-20190501)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 146 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du recours au temps supplémentaire obligatoire dans le réseau de la santé.

(Dépôt n° 554-20190501)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

1^{er} mai 2019

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bachand (Richmond), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), Mme Richard (Duplessis), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne avec fierté le 50^e anniversaire du Protecteur du citoyen;

QU'elle réitère sa confiance envers cette institution indépendante qui, par son action auprès des citoyens et citoyennes, des parlementaires et des services publics, concourt en toute impartialité à des services publics de qualité, intègres et respectueux des droits de tous les citoyens et citoyennes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Rousselle (Vimont), conjointement avec M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne en ce 1^{er} mai, la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs;

QU'elle salue la contribution inestimable de ces derniers à notre société;

QU'elle reconnaisse les avancées importantes réalisées au cours des dernières années, notamment en matière de normes du travail;

1^{er} mai 2019

QU'elle souligne la contribution du mouvement syndical à l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du Québec;

QU'enfin, l'Assemblée nationale réitère l'importance de promouvoir la sensibilisation en matière de santé et de sécurité au travail.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Proulx, ministre du Tourisme, M. Benjamin (Viau), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la baisse marquée du taux d'inoccupation des logements locatifs dans plusieurs régions du Québec;

QU'elle reconnaisse que dans ce contexte, l'hébergement touristique clandestin pourrait contribuer à une pénurie de logements locatifs;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'améliorer le cadre réglementaire, dans les meilleurs délais, de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique afin d'éclaircir et de faciliter son application.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

1^{er} mai 2019

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **87** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, Mme St-Pierre (Acadie), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'évaluer rapidement la mise en place d'une commission scientifique et technique chargée d'analyser les conditions dans lesquelles la sécurité des personnes et des biens et le bon fonctionnement des activités sociales et économiques ont été assurés lors des inondations printanières survenues en 2019, à mieux comprendre et anticiper, aux plans technique et scientifique, la nature des phénomènes météorologiques et climatiques survenus et d'analyser les mesures prévues ou envisagées afin de réduire les inondations ou pour en atténuer l'impact sur les populations et les activités économiques.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **88** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

1^{er} mai 2019

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Revenu Québec » du portefeuille « Finances »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Société québécoise du cannabis » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Environnement et Lutte contre les changements climatiques »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Réforme des institutions démocratiques » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Emploi et Solidarité sociale » du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « PME et Innovation » du portefeuille « Économie et Innovation »; enfin, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Travail » du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Métropole » du portefeuille « Affaires municipales »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Capitale-Nationale » du portefeuille « Sécurité publique »;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Santé, Accessibilité aux soins et Santé publique » du portefeuille « Santé et Services sociaux ».

1^{er} mai 2019

À 11 h 18, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 mai 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

1^{er} mai 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Proulx, ministre du Tourisme, M. Benjamin (Viau), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 87)

POUR - 111

Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Jean-Talon)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
(Prévost)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
Émond (CAQ)	(Rimouski)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	

1^{er} mai 2019

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, Mme St-Pierre (Acadie), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 88)

POUR - 111

Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Jean-Talon)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
(Prévost)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
Émond (CAQ)	(Rimouski)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	